

Le siège de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes du Bénin (ARCEP), à Cotonou, a servi de cadre à la tenue de l'atelier de restitution des résultats de l'étude relative à la réorganisation des bandes de fréquences 700 MHz, 900 MHz et 1800 MHz en République du Bénin en présence des cadres du Secrétariat exécutif, des membres du Conseil de l'ARCEP et des opérateurs.

Ce projet phare a pour but :

- d'estimer la quantité de spectre nécessaire à chaque opérateur pour la fourniture des services de télécommunications se basant sur les recommandations internationales, l'état de la congestion de chaque réseau, les prévisions sur l'évolution de la demande, les parts de marché de chaque opérateur et l'étendue de leurs réseaux ;
- d'élaborer les plans et les options de réaménagement de chacune des bandes ;
- d'élaborer un chronogramme détaillé de libération des bandes objet du réaménagement ;
- d'élaborer un cadre réglementaire sur le réaménagement des bandes et
- d'évaluer le coût des fréquences libérées pour les prochaines assignations.

Les résultats de ce projet ambitionnent spécifiquement l'amélioration de l'accès haut-débit, la couverture du territoire et le développement de nouveaux services gourmands en ressources spectrales ainsi que préparer un environnement favorable à l'introduction d'un nouvel opérateur mobile.

Bravo à toute l'équipe projet qui a contribué à ce succès